

71-126
MICHEL de JUGLART

Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Paris - II

cours de DROIT CIVIL

avec plans de devoirs et études de questions pratiques

Tome I

Deuxième Volume

BIENS · OBLIGATIONS

SEPTIÈME ÉDITION

**PROGRAMME
DE PREMIÈRE ANNÉE
DE CAPACITÉ EN DROIT**

**ÉDITIONS
MONTCHRESTIEN**

MICHEL de JUGLART

Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris

TROISIÈME PARTIE

cours de DROIT CIVIL

avec plans de devoirs et études de questions pratiques

Tome I

Deuxième Volume

BIENS · OBLIGATIONS

SEPTIÈME ÉDITION

PROGRAMME
DE PREMIÈRE ANNÉE
DE CAPACITÉ EN DROIT

Dr 426 (1)

I 2073 / A
CENTRE UNIVERSITAIRE
BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE
3

ÉDITIONS MONTCHRESTIEN
160, RUE SAINT-JACQUES - PARIS (V°)

TABLE DES MATIÈRES

TROISIÈME PARTIE

LES BIENS

LIVRE PREMIER

LE DROIT RÉEL DE PROPRIÉTÉ

TITRE PREMIER

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU DROIT DE PROPRIÉTÉ

Chapitre premier. — Caractère individuel du droit de propriété	5
I. — RÉSUMÉ	5
II. — TEXTE	6
Section I. — Assiette du droit de propriété	7
§ 1. — <i>Droit d'accession</i>	7
§ 2. — <i>Propriété du dessus et propriété du dessous</i>	9
Section II. — Prérogatives conférées au propriétaire	9
§ 1. — <i>L'usus</i>	10
§ 2. — <i>Le fructus</i>	10
§ 3. — <i>L'abusus</i>	11
III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	11
1° Si vous construisez votre villa, en partie ou en totalité, sur le terrain de votre voisin, que va donc pouvoir faire celui-ci à votre encontre ?	11
2° Distinction entre fruits et produits	12
Chapitre II. — Caractère social du droit de propriété	14
I. — RÉSUMÉ	14
II. — TEXTE	15
Section I. — Nécessité de développer la propriété individuelle envisagée comme moyen d'enrichissement de la société tout entière.	16
§ 1. — <i>Défense de la propriété individuelle</i>	16
§ 2. — <i>Développement de la propriété familiale</i>	17
§ 3. — <i>Apparition de l'agriculture de groupe</i>	17

Section II. — Nécessité de limiter l'exercice du droit de propriété dans l'intérêt de la société	18
§ 1. — <i>Dirigisme législatif</i>	18
§ 2. — <i>Dirigisme jurisprudentiel</i>	21
§ 3. — <i>Dirigisme volontaire</i>	22
III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	23
1. Le droit de propriété	23
2. Les baignades et promenades en barque dans les rivières ni navigables ni flottables	23
3. L'abus du droit de propriété : l'affaire dite des sources de Saint-Galmier	24
4. Les troubles de voisinage	26
TITRE II	
LES NOUVELLES FORMES DE PROPRIÉTÉ EN DROIT CONTEMPORAIN	
Chapitre premier. — <i>Le concept de l'appropriation des biens dans le Code civil</i>	28
I. — RÉSUMÉ	28
II. — TEXTE	29
Section I. — La distinction entre « immeuble » et « meuble »	29
§ 1. — <i>Les immeubles</i>	29
§ 2. — <i>Les meubles</i>	31
Section II. — Intérêts qui s'attachent à la distinction entre meubles et immeubles	32
§ 1. — <i>L'immeuble considéré comme étant le bien par excellence</i>	32
§ 2. — <i>Domaines où l'on peut mettre en relief l'intérêt de cette distinction entre meubles et immeubles</i>	33
A. — Droit de la famille	33
B. — Droit des biens	33
C. — Publicité	33
D. — Droit des successions et des libéralités	33
E. — Procédure civile et voies d'exécution	33
F. — Droit international privé	33
III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	34
1° Sujets d'examen	34

2° Cas concret : quel est le sort des tapisseries au cas de vente de la maison à laquelle elles sont intégrées ? Peut-on les considérer comme étant un immeuble par destination, alors que l'article 525 n'en fait pas état ?	34
3° Les immeubles par destination	35
Chapitre II. — <i>Transformations réalisées dans l'appropriation des biens depuis le Code civil</i>	37
I. — RÉSUMÉ	38
II. — TEXTE	39
Section I. — Transformations relatives aux biens corporels.....	39
§ 1. — <i>Transformations concernant les immeubles</i>	39
§ 2. — <i>Transformations concernant les meubles</i>	41
Section II. — Transformations relatives aux biens incorporels.....	42
§ 1. — <i>Transformations dans le domaine du commerce...</i>	42
§ 2. — <i>Transformations dans le domaine de l'agriculture..</i>	43
§ 3. — <i>Transformations dans le domaine des œuvres de l'esprit</i>	44
III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	46
1° Sujet d'examen	46
2° Quelques-uns des aspects des nouvelles structures agraires : S. A. F. E. R. et cumuls	46
3° Le bail à construction : loi du 16 décembre 1964 et décrets d'application du 24 décembre 1964 et du 25 novembre 1965..	47

TITRE III

LE TRANSFERT DE LA PROPRIÉTÉ

Chapitre premier. — <i>L'occupation, mode originaire d'acquisition de la propriété</i>	49
I. — RÉSUMÉ	49
II. — TEXTE	50
Section I. — L'acquisition du gibier	50
Section II. — L'acquisition du trésor	50
§ 1. — <i>Qu'est-ce, tout d'abord, qu'un trésor ?</i>	50
§ 2. — <i>A qui va appartenir le trésor ?</i>	51
Chapitre II. — <i>Modes dérivés d'acquisition de la propriété</i> ..	52
I. — RÉSUMÉ	52

II. — TEXTE	56
Section I. — Mode dérivé conventionnel	56
§ 1. — <i>Le transfert conventionnel de la propriété envisagé dans les relations des parties entre elles</i>	56
§ 2. — <i>Le transfert conventionnel de la propriété dans les rapports des parties avec les tiers</i>	57
A. Notions générales sur la publicité foncière	57
B. Quels sont les droits ou actes soumis à publicité immobilière ?	57
C. Comment la publicité immobilière est-elle effectuée ? ..	58
D. Quels sont les effets de la publicité ?	59
Section II. — Modes dérivés non conventionnels	59
§ 1. — <i>Transfert de la propriété en vertu de la loi</i>	60
§ 2. — <i>Transfert de la propriété en vertu d'un jugement</i> ..	60
§ 3. — <i>Transfert de la propriété par une possession prolongée : la prescription acquisitive ou usucapion</i>	61
A. — Notions générales sur la possession. — Distinction entre possession, détention et propriété	61
B. — Quelles sont les qualités que doit revêtir une possession pour conduire ainsi à la propriété ?	63
C. — Distinction entre les actes dits de « possession » et les actes de pure « tolérance »	64
D. — Le temps requis pour prescrire :	
1° La prescription trentenaire	64
2° La prescription par 10 ou 20 ans	64
E. — Des causes qui interrompent ou qui suspendent le cours de la prescription trentenaire, décennale ou de vingt ans	66
F. — Les actions possessoires	67
G. — L'acquisition des fruits par le possesseur de bonne foi	68
III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	70
1° Sujets d'examen	70
2° Plan	71
3° Comment résoudre les conflits entre plusieurs personnes qui ont acquis leurs droits du même vendeur ou de son héritier ? Quel est le rôle de la transcription ?	72
4° Que répondriez-vous à celui qui, étant héritier ou légataire particulier ou acquéreur, vous demande s'il est en droit, pour devenir propriétaire par prescription abrégée ou trentenaire, de joindre sa propre possession à celle de son auteur ?	73
5° Cas concret	74

TITRE IV

REVENDEICATION DE LA PROPRIÉTÉ

Chapitre premier. — La revendication de la propriété immobilière	78
I. — RÉSUMÉ	78
II. — TEXTE	79
Section I. — Première situation : aucune des parties en cause dans le litige n'a de titre en main	79
Section II. — Deuxième situation : demandeur et défendeur à l'action en revendication immobilière ont, l'un et l'autre, ou encore l'un ou l'autre, un titre à faire valoir	80
Chapitre II. — Revendication mobilière (articles 2279 et 2280 du Code civil). La règle : « En fait de meubles la possession vaut titre »	81
I. — RÉSUMÉ	81
II. — TEXTE	82
Section I. — L'action en revendication mobilière au cas de dépossession volontaire	82
Section II. — L'action en revendication mobilière au cas de dépossession involontaire	83
III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	85
1° Sujets d'examen	85
2° N'existe-t-il pas des cas où celui qui a acquis un meuble dans une vente publique peut être obligé de restituer ce meuble sans être indemnisé ?	85
3° Vous avez trouvé un objet sur la voie publique. Vous déposez cet objet à la mairie au « bureau des objets trouvés ». Et l'employé qui vous reçoit vous dit qu'au bout d'un an, faute de réclamation par le propriétaire de l'objet, vous pourrez prendre régulièrement possession de cet objet. Comment mettre cette pratique en accord avec la règle posée par l'article 2279, al. 2, texte selon lequel le propriétaire peut exercer pendant 30 ans l'action en revendication contre celui qui a trouvé la chose (c'est-à-dire l'« inventeur ») et pendant 3 ans contre celui qui, de bonne foi, a acquis cette chose des mains de l'inventeur ?	86
4° N'existe-t-il pas une réglementation spéciale pour les titres au porteur perdus ou volés ?	86

LIVRE II

LES DROITS RÉELS DÉMEMBRÉS DE LA PROPRIÉTÉ

TITRE PREMIER

L'USUFRUIT

I. — RÉSUMÉ	90
II. — TEXTE	91
Chapitre premier. — <i>Les différentes catégories d'usufruit</i>	91
Chapitre II. — <i>Biens sur lesquels un usufruit peut être établi.</i> ..	92
Chapitre III. — <i>Droits de l'usufruitier</i>	93
Section I. — <i>Jouissance des fruits</i>	93
Section II. — <i>Baux passés par l'usufruitier</i>	93
Section III. — <i>Droits sur les capitaux</i>	94
Section IV. — <i>Droits dans les sociétés</i>	94
Section V. — <i>Exercice des actions en justice</i>	94
Chapitre IV. — <i>Obligations de l'usufruitier et du nu-pro-</i> <i>priétaire</i>	95
Section I. — <i>L'inventaire</i>	95
Section II. — <i>La caution</i>	95
Section III. — <i>Les réparations</i>	95
Section IV. — <i>Les charges de l'usufruit</i>	96
Section V. — <i>L'obligation de respecter les usages</i>	96
Chapitre V. — <i>Comment l'usufruit prend-il fin ?</i>	97
III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	97
1° Sujets d'examen	97
2° Un usufruitier peut-il consentir un bail commercial sur une maison habitée jusqu'ici bourgeoisement ?	98
3° Le bail consenti par l'usufruitier au-delà de la durée légale. ..	98
4° Une femme veuve, usufruitière d'une partie des biens lais- sés par son mari, vient vous demander quels sont exacte- ment ses droits sur une propriété boisée comprise dans son usufruit. — Quels conseils lui donnerez-vous ?	98
5° Quelles sont les réparations mises à la charge de l'usu- fruitier ? Le ravalement constitue-t-il une réparation d'en- retien ?	100
6° Remboursement par le nu-propiétaire de la plus-value procurée à l'immeuble à la suite de grosses réparations effec- tuées par l'usufruitier	100

TITRE II

LES SERVITUDES

I. — RÉSUMÉ	101
II. — TEXTE	103
Chapitre premier. — <i>Servitudes qui dérivent de la situation</i> <i>des lieux</i>	103
Section I. — <i>Servitudes relatives aux eaux</i>	103
Section II. — <i>Servitudes relatives au bornage et à la clôture</i> ...	103
Chapitre II. — <i>Servitudes établies par la loi</i>	104
Section I. — <i>La mitoyenneté</i>	104
Section II. — <i>Les clôtures dans les villes et faubourgs</i>	104
Section III. — <i>Les vues sur la propriété du voisin</i>	105
Section IV. — <i>Le droit de passage en cas d'enclave</i>	105
Section V. — <i>Distances à observer pour les plantations et cer-</i> <i>taines constructions</i>	106
Chapitre III. — <i>Servitudes établies par le fait de l'homme</i> ..	107
Section I. — <i>Différentes catégories de servitudes établies du fait</i> <i>de l'homme</i>	107
Section II. — <i>Modes d'établissement des servitudes du fait de</i> <i>l'homme</i>	107

TITRE III

L'USAGE ET L'HABITATION

TITRE IV

L'EMPHYTÉOSE

III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	111
1° Sujets d'examen	111
2° Servitude de vue : distinction entre servitude et simple tolérance	111
3° Questions pratiques qui peuvent se poser à propos de la servitude de passage pour desservir un terrain enclavé.....	111
4° Comment exposer la question suivante, si vous l'aviez à l'examen : les servitudes ?	113

QUATRIÈME PARTIE
DROIT DES OBLIGATIONS

LIVRE PREMIER

LES SOURCES DE L'OBLIGATION

TITRE PREMIER

LE CONTRAT

Chapitre premier. — Contractants et contrats	119
I. — RÉSUMÉ	119
II. — TEXTE	121
Section I. — Les contractants	121
§ 1. — <i>Le contrat avec soi-même est-il valable ?</i>	121
§ 2. — <i>La représentation</i>	122
Section II. — Les contrats	123
§ 1. — <i>Physionomie générale des contrats à notre époque</i> ...	123
§ 2. — <i>Comment peut-on classer les diverses sortes de contrats ?</i>	124
1° Contrat synallagmatique ou bilatéral et contrat unilatéral	124
2° Contrats commutatifs et contrats aléatoires	126
3° Contrats à titre onéreux et contrats à titre gratuit	126
4° Contrats consensuels et contrats solennels	127
III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	128
1° Définir contrats synallagmatiques et contrats unilatéraux, contrats à titre onéreux et contrats à titre gratuit (Lille, octobre 1958)	128
2° La représentation	128
Chapitre II. — La période précontractuelle	130
I. — RÉSUMÉ	130
II. — TEXTE	132
Section I. — Les pourparlers	132
§ 1. — <i>Le refus de pourparlers</i>	132
§ 2. — <i>La rupture des pourparlers</i>	132
Section II. — L'offre	133
§ 1. — <i>Caractères de l'offre</i>	133
§ 2. — <i>Retrait de l'offre</i>	134

Section III. — L'avant-contrat	135
§ 1. — <i>Promesse unilatérale de vente ou option</i>	135
§ 2. — <i>Les promesses synallagmatiques de vente</i>	137
Section IV. — A quel moment précis peut-on considérer que le contrat est formé lorsqu'il est passé par correspondance ?	137
III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	139
1° Sujet d'examen	139
2° Cas concret : l'offre et l'acceptation. Retrait de l'offre; contrat par correspondance	139
3° Durée du maintien de l'offre	140
4° Quel est le tribunal compétent dans le cas d'un contrat par correspondance ?	141
5° Quelle est, au cas de mariage, la nature du droit conféré à l'époux bénéficiaire d'une promesse de vente ?	142
6° La promesse de vente d'un terrain à lotir et les règles qui la gouvernent	143
7° Plan sur les contrats par correspondance désignés encore sous le nom de contrats entre absents	144
Chapitre III. — Le contrat formé	146
Section I. — Le consentement	146
I. — RÉSUMÉ	146
II. — TEXTE	148
§ 1. — <i>Réalité du consentement</i>	148
§ 2. — <i>Intégrité du consentement</i>	149
A. — <i>L'erreur dans les contrats</i>	149
B. — <i>Le dol</i>	152
C. — <i>La violence</i>	153
§ 3. — <i>L'expression du consentement</i>	154
§ 4. — <i>La force du consentement</i>	159
III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	161
1° Sujets d'examen	161
2° Erreur sur l'identité d'un contractant	162
3° Erreur sur la substance ou sur les qualités substantielles... ..	163
4° Le silence vaut-il accord ?	164
5° Les clauses d'indexation dans la pratique actuelle	165
6° Plan sur les vices du consentement dans le contrat	167
Section II. — L'objet	169
Section III. — La cause	169
I. — RÉSUMÉ	169

II. — TEXTE	171
Section II. — L'objet dans les contrats	171
§ 1. — L'objet du contrat	171
§ 2. — L'objet de l'obligation	172
Section III. — La cause dans les contrats	173
§ 1. — La cause de l'obligation	173
§ 2. — La cause du contrat	180
1° La cause du contrat dans les actes à titre onéreux..	181
2° La cause du contrat dans les actes à titre gratuit..	182
III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	184
1° Sujets d'examen	184
2° L'obligation sans cause dans le contrat du généalogiste...	186
3° Libéralités entre concubins	187
4° Portée de la maxime « nemo auditur propriam turpitudinem allegans »	188
5° La cause impulsive et déterminante en cas de libéralité..	189
6° Domaine de l'article 900 relatif aux conditions contraaires aux lois ou aux bonnes mœurs	190
7° Plan sur la résolution dans les contrats	191
8° Plan sur la cause	191
9° Plan sur la lésion dans les contrats	191
Chapitre IV. — L'annulation du contrat	193
I. — RÉSUMÉ	193
II. — TEXTE	194
Section I. — Notions générales sur l'annulation du contrat	194
§ 1. — Qu'est-ce qu'une nullité ?	194
§ 2. — Distinction entre annulation, rescision, résolution et non-opposabilité du contrat	194
1° Nullité et rescision	194
2° Nullité et résolution du contrat	195
3° Nullité et résiliation	196
4° Nullité et inopposabilité	197
Section II. — Quelles sont les différentes catégories de nullités ?	198
§ 1. — Les nullités absolues	198
§ 2. — Les nullités relatives	198
III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	199

TITRE II

DÉLITS ET QUASI-DÉLITS
(Art. 1382 et suivants du C. civ.)

Chapitre premier. — Le préjudice	201
I. — RÉSUMÉ	201
II. — TEXTE	203
Section I. — Diverses catégories de préjudices	203
§ 1. — Préjudice matériel ou pécuniaire	203
1° Le préjudice doit être certain	203
2° Le préjudice doit être actuel	203
3° Le préjudice doit être déterminé	204
4° Le préjudice doit être direct	204
5° Le préjudice doit mettre en jeu un intérêt juridiquement protégé	205
§ 2. — Le préjudice moral	206
Section II. — Unité ou pluralité de préjudices	207
§ 1. — Unité de préjudice	207
§ 2. — Pluralité de préjudices	207
Section III. — A quel moment faut-il se placer pour évaluer le préjudice ?	208
III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	209
1° Sujet d'examen	209
2° Conditions nécessaires pour obtenir réparation d'un préjudice : l'action exercée par la concubine à la suite du décès de son concubin dans un accident	209
3° Le préjudice moral : l'action exercée par les parents à la suite du décès de leur enfant	211
Chapitre II. — Le fait générateur. Introduction	213
I. — RÉSUMÉ	213
Notions générales sur la responsabilité civile	213
II. — TEXTE	214
Section I. — La faute délictuelle	218
I. — RÉSUMÉ	218
II. — TEXTE	220
§ 1. — La faute délictuelle à prouver	220
1° La faute intentionnelle	221

2° La faute inexcusable	221
3° La faute lourde	222
4° Le dépassement du droit de nuire à autrui	223
5° Imprudence et négligence	224
§ 2. — <i>La faute délictuelle présumée</i>	225
1° La responsabilité des père et mère pour les dommages causés par leurs enfants mineurs	225
2° Autres cas de responsabilité à base de faute délictuelle présumée : l'artisan, l'instituteur	226
III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	229
1° Sujets d'examen	229
2° Examen d'un cas particulier de responsabilité des parents du fait de leur enfant mineur	230
3° Responsabilité des parents ou grands-parents pour un dommage causé par un enfant qui se trouvait en vacances chez ses grands-parents	231
4° Plan d'un sujet concernant la responsabilité des parents du fait de leurs enfants mineurs	232
Section II. — <i>L'absorption de la faute délictuelle par la faute contractuelle</i>	232
I. — RÉSUMÉ	232
II. — TEXTE	234
§ 1. — <i>Quels sont les rapports existant entre la responsabilité contractuelle et la responsabilité délictuelle ?</i>	234
§ 2. — <i>Quels sont les cas où les règles de la responsabilité délictuelle ont été écartées au profit de celles de la responsabilité contractuelle ?</i>	236
1° L'absorption de la faute délictuelle par la faute contractuelle de résultat	236
2° L'absorption de la faute délictuelle par la faute contractuelle de moyens	237
III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	238
1° Sujets d'examen	238
2° La responsabilité délictuelle de l'art. 1382 ne peut pas être invoquée en matière contractuelle, sauf à l'égard de tiers au contrat	238
3° Plan sur les conditions d'existence de la responsabilité contractuelle	239
Section III. — <i>Le risque</i>	240
I. — RÉSUMÉ	240
II. — TEXTE	243
Notions préliminaires sur le risque : conflit entre faute et risque	243

§ 1. — <i>Le risque du fait d'autrui</i>	245
1° Quel est le fondement de la responsabilité des maîtres et des commettants ?	245
2° Que faut-il entendre exactement par commettant et par préposé ?	246
3° Dans quelles conditions le commettant va-t-il être tenu de réparer le dommage causé par son préposé ? ..	246
§ 2. — <i>Le risque du fait des choses</i>	247
A. — <i>Risque du fait des choses animées</i>	247
B. — <i>Risque du fait des choses inanimées</i>	248
1° L'article 1384, § 1 : sa découverte, son fondement... ..	248
2° Quel est le « gardien » de la chose, au sens de l'alinéa premier de l'article 1384 C. civ. ?	253
3° Quelles sont les choses soumises à la garde, au sens de l'alinéa 1 de l'article 1384 C. civ. ?	254
III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	257
1° Sujets d'examen	257
2° Les différents cas de responsabilité du fait d'autrui	259
3° Texte de l'arrêt Jand'heur posant le principe de la présomption de responsabilité fondée sur la garde de la chose... ..	259
4° Texte de l'arrêt Franck concernant la garde de la chose en cas de vol	260
5° Distinction à établir selon que la chose est ou non dans une position normale	262
6° Que faut-il entendre exactement par garde du comportement et garde de la structure ?	263
7° Plan sur la garde de la chose inanimée et ses conséquences .	264
8° Vers la suppression de la responsabilité civile en matière d'accidents de la circulation ?	266
Chapitre III. — <i>Le lien de cause à effet</i>	270
I. — RÉSUMÉ	270
II. — TEXTE	273
Section I. — <i>Notions sommaires sur la causalité génératrice</i>	273
§ 1. — <i>Caractères fondamentaux de la causalité génératrice</i> .	273
§ 2. — <i>Examen du lien de cause à effet en fonction de chaque type de responsabilité</i>	274
1° La responsabilité fondée sur la faute	274
2° La responsabilité fondée sur le risque	275
Section II. — <i>Les causes d'exonération de responsabilité</i>	277
§ 1. — <i>Causes d'exonération propres à la responsabilité fondée sur la faute</i>	277
1° L'irresponsabilité de l'auteur du dommage	277
2° L'état de nécessité	278
3° Le consentement de la victime	278

§ 2. — Cause d'exonération propre à la responsabilité fondée sur le risque : l'acceptation des risques	279
§ 3. — Causes d'exonération communes aux deux responsabilités	280
1° Le cas fortuit ou de force majeure	280
2° La faute de la victime	280
3° Le fait du tiers	281
III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	281
1° Sujet d'examen	281
2° Nécessité de prouver la faute du conducteur en cas de transport gratuit	281
3° La force majeure, cause d'exonération de responsabilité... ..	282
4° Partage de responsabilité entre l'auteur du dommage et la victime en cas de faute de cette dernière. Opposabilité de ce partage de responsabilité à la veuve de la victime	283

TITRE III

OBLIGATIONS QUI NAISSENT DU FAIT DU CRÉANCIER

Chapitre premier. — La gestion d'affaire	286
I. — RÉSUMÉ	286
II. — TEXTE	287
Section I. — Conditions de la gestion d'affaire	287
Section II. — Effets de la gestion d'affaire	289
III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	290
Sujets d'examen et plan	290
Chapitre II. — L'enrichissement sans cause	291
I. — RÉSUMÉ	291
II. — TEXTE	293
Section I. — L'enrichissement sans cause dans la loi : le paiement de l'indu	293
§ 1. — Conditions d'existence	293
§ 2. — Les effets du paiement de l'indu	295
Section II. — L'enrichissement sans cause dans la jurisprudence... ..	295
§ 1. — L'arrêt rendu par la Cour de cassation en 1892 dans « l'affaire des engrais »	296
§ 2. — Quelles sont, dans l'état actuel du droit, les conditions requises pour l'admission de l'enrichissement sans cause ?	296

III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	299
1° Sujet d'examen	299
2° L'enrichissement doit se traduire par un avantage matériel. ..	299
3° L'enrichissement ne doit pas avoir de juste cause	300

LIVRE II

ÉTENDUE ET FORCE DU LIEN OBLIGATOIRE

TITRE PREMIER

FORCE ET ÉTENDUE DU LIEN OBLIGATOIRE
SOUS LE RAPPORT DES PERSONNES

Chapitre premier. — Titulaires de la créance	303
I. — RÉSUMÉ	303
II. — TEXTE	305
Section I. — Le créancier présent ou représenté au moment de la formation du lien obligatoirement	305
Section II. — Le tiers bénéficiaire d'une stipulation pour autrui... ..	305
§ 1. — Conditions d'application	306
§ 2. — Effets de la stipulation pour autrui	308
1° A quel moment le tiers bénéficiaire va-t-il acquérir son droit ?	309
2° Contre qui le tiers bénéficiaire va-t-il pouvoir exercer son action en vue d'obtenir l'avantage qui lui a été ainsi concédé ?	310
III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	310
Sujet d'examen	310
Section III. — Les ayants cause du créancier	311
I. — RÉSUMÉ	311
II. — TEXTE	314
§ 1. — Ayants cause universels ou à titre universel	314
§ 2. — Ayants cause particuliers	314
A. — Le transfert des créances aux ayants cause particuliers en vertu d'une opération indépendante	315
1° La cession de créance	315
2° La subrogation	318
a) Subrogation conventionnelle	319
b) Subrogation légale	321
B. — Le transfert des créances aux ayants cause particuliers à l'occasion du transfert des choses dont ces créances sont l'accessoire	322

III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	324
1° Sujets d'examen	324
2° Comparez cession de créance et subrogation	324
Chapitre II. — Titulaires de la dette	327
Section I. — Débiteurs figurant à l'origine dans le rapport obligatoire : solidarité, cautionnement	327
I. — RÉSUMÉ	327
II. — TEXTE	330
§ 1. — <i>La solidarité passive</i>	330
A. — Sources de la solidarité passive	330
1° Communauté d'intérêt	330
2° Communauté de responsabilité	330
3° Communauté de vie	332
B. — Effets de la solidarité passive	332
1° Rapports entre créancier et codébiteurs solidaires	332
2° Rapports des codébiteurs solidaires entre eux	333
§ 2. — <i>Le cautionnement</i>	334
A. — Conditions du cautionnement	335
B. — Sources du cautionnement	335
C. — Effets du cautionnement	335
1° Effets du cautionnement dans les rapports entre la caution et le créancier	335
2° Effets du cautionnement dans les rapports entre la caution et le débiteur principal	336
3° Effets du cautionnement dans les rapports entre les cautions	337
D. — Extinction du cautionnement	337
III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	337
Sujets d'examen	337
Sections II et III. — Promesse de porte-fort et ayants cause du débiteur	338
I. — RÉSUMÉ	338
II. — TEXTE	339
Section II. — Personnes engagées par le fait d'autrui : la promesse de porte-fort	339
Section III. — Ayants cause du débiteur	340
§ 1. — <i>Transfert des dettes aux ayants cause universels</i> ..	340
§ 2. — <i>Transfert des dettes aux ayants cause particuliers</i> ..	341
A. — Transfert de dette en vertu d'une opération indépendante	341
B. — Transfert de dette à l'occasion du transfert de certaines choses dont la dette est l'accessoire	342
1° Cession de dette imparfaite	342
2° Cession de dette parfaite	342

III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	343
1° Comment un contrat passé par le vendeur peut-il être parfois opposé à l'acquéreur ?	343
2° Le principe de la relativité des effets du contrat	344

TITRE II

ÉTENDUE ET FORCE DU LIEN OBLIGATOIRE
SOUS LE RAPPORT DES BIENS

Chapitre premier. — Le crédit chirographaire	347
I. — RÉSUMÉ	347
II. — TEXTE	349
Section I. — Le droit de rétention	350
§ 1. — <i>Conditions d'application</i>	350
§ 2. — <i>Effets du droit de rétention</i>	351
Section II. — Les droits d'immixtion	352
§ 1. — <i>L'action paulienne</i>	353
A. — Conditions d'application	353
B. — Effets de l'action paulienne	355
§ 2. — <i>L'action oblique</i>	355
A. — Conditions d'application	356
B. — Effets	356
§ 3. — <i>L'inopposabilité de la contre-lettre</i>	357
§ 4. — <i>L'action en déclaration de simulation</i>	359
§ 5. — <i>L'action directe</i>	360
1° L'action directe du propriétaire bailleur contre le sous-locataire	360
2° L'action directe exercée par les maçons, charpentiers et ouvriers employés à la construction d'un bâtiment ou d'autres ouvrages faits à l'entreprise	360
3° L'action directe exercée par le bailleur ou par les tiers contre le locataire à la suite d'un incendie	361
4° L'action directe exercée contre l'assureur du responsable en cas d'assurance de dommages	362
III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	363
1° Sujets d'examen	363
2° Conditions d'exercice de l'action paulienne	363
Chapitre II. — Crédit privilégié	365
I. — RÉSUMÉ	366
II. — TEXTE	367
Section I. — Privilèges généraux	367

§ 1. — <i>Privilèges généraux sur les meubles et les immeubles</i> (art. 2104 C. civ.)	367
1° Le créancier qui a engagé des frais de justice.....	368
2° Le privilège des salariés	368
3° Le super-privilège	368
§ 2. — <i>Privilèges généraux sur les meubles pouvant s'étendre aux immeubles par inscription spéciale créant une hypo- thèque légale</i>	369
A. — Les privilèges de l'article 2101 C. civ.	369
B. — Privilèges établis par des textes spéciaux	370
Section II. — <i>Privilèges mobiliers spéciaux</i>	371
§ 1. — <i>Privilèges mobiliers spéciaux ayant pour origine une constitution de gage</i>	371
A. — Privilège mobilier spécial ayant pour origine une constitution de gage expresse	371
1° Notions générales sur le gage	371
2° Privilège du gagiste	372
B. — Privilèges mobiliers spéciaux ayant pour origine une constitution de gage tacite	372
1° Privilège du bailleur d'immeuble	373
2° Privilège de l'aubergiste	375
3° Privilège du voiturier	375
4° Privilège de l'Etat en garantie de sa créance contre certains fonctionnaires ou officiers publics	375
5° Privilège du syndicat des copropriétaires d'immeubles divisés par étages	375
§ 2. — <i>Privilèges mobiliers spéciaux ayant leur origine dans la mise d'une chose dans le patrimoine du débiteur.</i>	375
A. — Privilège du vendeur du meuble ordinaire.....	375
B. — Privilège renforcé du vendeur de véhicule automo- bile	376
C. — Privilège du bailleur d'un fonds rural sur les fruits de la récolte de l'année	377
D. — Privilège du vendeur de semence ou d'engrais	377
§ 3. — <i>Privilège tenant à la conservation d'une chose mobi- lière</i>	377
Section III. — <i>Classement des créanciers privilégiés</i>	378
A. — Créanciers privilégiés mobiliers spéciaux	379
B. — Créanciers privilégiés généraux	379
III. — <i>SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS</i>	379
1° Les privilèges généraux	379
2° Le privilège du vendeur de meuble	379
3° Tableau sur les diverses catégories de privilèges	380

Chapitre III. — Le crédit hypothécaire	381
I. — RÉSUMÉ	381
II. — TEXTE	382
Section I. — Notions générales sur l'hypothèque	382
§ 1. — <i>L'hypothèque est un droit réel de garantie</i>	382
§ 2. — <i>Ce droit réel de garantie porte en principe sur les immeubles. Existe-t-il des hypothèques mobilières?</i>	383
Section II. — Les diverses catégories d'hypothèques	386
§ 1. — <i>Hypothèque conventionnelle</i>	386
A. — Conditions de fond	386
B. — Conditions de forme	387
§ 2. — <i>Hypothèque judiciaire</i>	388
§ 3. — <i>Hypothèques légales ordinaires</i>	389
A. — Principe nouveau concernant l'assiette des hypo- thèques légales de l'article 2121	389
B. — Notions générales sur les hypothèques légales de l'article 2121 du Code civil après la réforme du 4 jan- vier 1955 complétée par la loi du 13 juillet 1965.....	390
1° Hypothèque légale des époux	390
2° Hypothèque légale des personnes en tutelle.....	394
§ 4. — <i>Hypothèques légales privilégiées (désignées encore sous le nom de privilèges immobiliers spéciaux)</i>	396
A. — Notions générales sur les hypothèques légales privi- légiées	396
B. — Etude particulière de certaines hypothèques légales privilégiées	396
1° Le privilège du vendeur d'immeuble	396
2° Le privilège du copartageant	397
3° Le privilège dit de « séparation des patrimoines » ..	398
Section III. — La publicité hypothécaire depuis le décret du 4 janvier 1955	399
§ 1. — <i>Notions générales sur la publicité hypothécaire</i>	399
§ 2. — <i>Organisation technique de la publicité foncière</i>	399
A. — Comment le fichier immobilier est-il établi?.....	399
B. — Quels sont les pouvoirs conférés au conservateur des hypothèques?	402
C. — Comment les documents sont-ils conservés ou repro- duits?	403
D. — Quelle est l'amélioration qui a été apportée dans l'analyse de la situation hypothécaire d'un immeuble?..	405
§ 3. — <i>Règles particulières concernant l'inscription des pri- vilèges immobiliers et des hypothèques</i>	405

Section IV. — Les effets des hypothèques	408
§ 1. — <i>Droit de suite</i>	408
§ 2. — <i>Rang de préférence réglé par la priorité d'inscription</i>	410
III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	411
1° Définir l'hypothèque	411
2° Qu'est-ce qu'une hypothèque ?	411
3° Quelles sont les diverses catégories d'hypothèques ?	412

LIVRE III

EXÉCUTION DE L'OBLIGATION

I. — RÉSUMÉ	414
II. — TEXTE	415

TITRE PREMIER

LA MISE EN DEMEURE

Chapitre premier. — <i>Conditions d'application</i>	415
Chapitre II. — <i>Effets</i>	415

TITRE II

EXCEPTIONS OPPOSÉES PAR LE DÉBITEUR AU CRÉANCIER

Chapitre premier. — <i>Prescription extinctive ou libératoire</i>	418
Chapitre II. — <i>Compensation</i>	420
Section I. — <i>Conditions d'application</i>	420
Section II. — <i>Effets</i>	421
§ 1. — <i>La compensation opération de paiement</i>	421
§ 2. — <i>La compensation garantie</i>	421
Chapitre III. — <i>Remise de dette</i>	422
Section I. — <i>Remise de dette expresse</i>	422
Section II. — <i>Remise de dette tacite</i>	422
Chapitre IV. — <i>Condition suspensive et terme</i>	423
Section I. — <i>Condition suspensive</i>	423

Section II. — <i>Terme</i>	424
§ 1. — <i>Terme de droit</i>	424
§ 2. — <i>Terme ou délai de grâce. Moratoires</i>	425

TITRE III

RÈGLEMENT DE LA DETTE

Chapitre premier. — <i>Exécution volontaire : le paiement</i>	428
Section I. — <i>Notions générales sur le paiement</i>	428
§ 1. — <i>Par qui le paiement doit-il être fait ?</i>	428
§ 2. — <i>A qui le paiement doit-il être fait ?</i>	428
§ 3. — <i>Que doit comprendre le paiement ?</i>	430
§ 4. — <i>Epoque et lieu du paiement</i>	431
Section II. — <i>Paiement des dettes de sommes d'argent</i>	431
§ 1. — <i>Détermination légale de la monnaie de paiement</i>	431
§ 2. — <i>Détermination conventionnelle de la monnaie de paiement</i>	432
A. — <i>Clause de paiement en monnaie or ou argent</i>	432
B. — <i>Clause de paiement en valeur or ou franc-or</i>	432
C. — <i>Clause de paiement en francs avec garantie de change</i>	434
D. — <i>Clause de paiement en monnaie étrangère</i>	435
E. — <i>Clauses d'échelle mobile ou d'indexation</i>	435
Chapitre II. — <i>Exécution forcée</i>	442
Section I. — <i>L'exécution directe dans les obligations de sommes d'argent</i>	442
Section II. — <i>L'exécution par menace et la théorie des astreintes dans les obligations de faire ou de ne pas faire</i>	444
§ 1. — <i>L'astreinte jurisprudentielle</i>	445
§ 2. — <i>L'astreinte légale</i>	445
Section III. — <i>L'exécution par équivalent dans les obligations de faire ou de ne pas faire : les dommages et intérêts compensatoires.</i>	446
III. — SUJETS D'EXAMEN, PLANS ET CAS CONCRETS	448
1° Sujets d'examen	448
2° Le paiement des dettes de sommes d'argent	448
3° Les dommages et intérêts en matière contractuelle	448

AUX MÊMES ÉDITIONS

HENRI et LÉON MAZEAUD
Professeurs
à la Faculté de Droit de Paris

JEAN MAZEAUD
Conseiller à la Cour de Cassation

LEÇONS DE DROIT CIVIL

- TOME I : INTRODUCTION A L'ÉTUDE DU DROIT — PERSONNES.**
1^{er} volume : **INTRODUCTION A L'ÉTUDE DU DROIT** (5^e éd., 1972, par MICHEL de JUGLART).
2^e volume : **PERSONNES. — I. LA PERSONNALITÉ.**
3^e volume : **PERSONNES. — II. MARIAGE, FILIATION, INCAPACITÉ** (4^e éd., 1967, par MICHEL de JUGLART, avec mise à jour au 15 mars 1970, complétée en juillet 1971).
- TOME II : OBLIGATIONS : THÉORIE GÉNÉRALE — BIENS : DROIT DE PROPRIÉTÉ ET SES DÉMEMBREMENTS** (4^e éd., 1969, par MICHEL de JUGLART).
1^{er} volume : **OBLIGATIONS : THÉORIE GÉNÉRALE** (avec mise à jour au 1^{er} avril 1971).
2^e volume : **BIENS : DROIT DE PROPRIÉTÉ ET SES DÉMEMBREMENTS** (avec mise à jour au 1^{er} février 1971).
- TOME III : SURETÉS — PUBLICITÉ FONCIÈRE — PRINCIPAUX CONTRATS** (3^e éd., 1968, par MICHEL de JUGLART).
1^{er} volume : **SURETÉS. — PUBLICITÉ FONCIÈRE**, retraitage.
2^e volume : **PRINCIPAUX CONTRATS**, retraitage.
- TOME IV : 1^{er} volume : RÉGIMES MATRIMONIAUX** (3^e éd., 1969, avec mise à jour au 15 juillet 1971).
2^e volume : **SUCCESSIONS — LIBÉRALITÉS** (2^e éd., 1971, par MICHEL de JUGLART, avec mise à jour après la loi du 3 janvier 1972 sur la filiation).

HENRI et LÉON MAZEAUD

ANDRÉ TUNC

Professeurs à la Faculté de Droit de Paris

TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE DÉLICTUELLE ET CONTRACTUELLE

TOME I (6^e éd., 1965, par ANDRÉ TUNC).

TOME II (6^e éd., 1970, par LÉON et JEAN MAZEAUD).

La 6^e édition du TOME III, par FRANÇOIS CHABAS, est en préparation.

MICHEL de JUGLART

BENJAMIN IPPOLITO

Professeur
à la Faculté de Droit de Paris-II

Directeur du Centre Notarial
de Formation Professionnelle
de Paris

DROIT COMMERCIAL

(Licence en Droit et Licence ès Sciences économiques)

- TOME I : ACTES DE COMMERCE, COMMERÇANTS, FONDS DE COMMERCE ET EFFETS DE COMMERCE** (1970).
TOME II : SOCIÉTÉS (1970).

COURS DE DROIT COMMERCIAL

(Capacité, Ecoles de Commerce, Ecoles de Notariat)

- 1^{er} volume : **ACTES DE COMMERCE, COMMERÇANTS, FONDS DE COMMERCE ET EFFETS DE COMMERCE** (4^e éd., 1971).
2^e volume : **SOCIÉTÉS COMMERCIALES : Loi du 24 juillet 1966 et décrets d'application** (4^e éd., 1972).
3^e volume : **LIQUIDATION DES BIENS — BANQUES ET BOURSES — CONTRATS COMMERCIAUX** (1969).

MICHEL de JUGLART

COURS DE DROIT CIVIL

(Droit privé notarial)

TOME II (2^e éd., 1968, avec mise à jour au 1^{er} février 1972).